

sept
16 Aout 1961

1625/Budg.

Gestion crédit
Art.11.01.

TRANSMIS copie pour information
à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier
du Rwanda à KIGALI.--

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à
(tous)

Monsieur l'Administrateur,

Subsidiairement à ma lettre n° 699/Budg.
du 29/4/61 dont vous avez reçu copie, j'ai l'honneur de vous
demander à nouveau de vouloir bien m'envoyer à la fin de chaque
mois une copie des avis d'imputation directe de l'art. 011.01,
accompagné d'un état détaillé de paiements du personnel s/contrat
dont le crédit ne vous est pas subdélégué.

Ce relevé est indispensable pour que je
puisse suivre l'évolution des crédits dont je suis gestionnaire.

Il ne vous sera plus demandé dès que la li-
quidation des traitements des commis sous contrat se fera par le
bureau des traitements du Rwanda (probablement à partir du 1.11.61).

Le Commissaire
Ch. LEES,

